



[Assurinfo](#) > [Branches confondues](#) > [Distribution](#) > [Release 01.01.2018 : l'échange de données à l'heure de la digitalisation](#)

## Release 01.01.2018 : l'échange de données à l'heure de la digitalisation

Assurinfo N° 29 | 6 octobre 2016 | [Distribution](#) , [Productivité](#)



Dans le cadre des SLA's sectorielles (« service level agreements »), le contenu du Release 01.01.2018 a été présenté le 22 septembre aux entreprises d'assurances et sociétés de software destiné aux courtiers.

L'objectif des Release(s) reste clairement de continuer à permettre à tous les acteurs (assureurs, agents, courtiers, sociétés de software) du marché belge de l'assurance de s'échanger de façon électronique et structurée des données de qualité en évitant le double encodage et d'ainsi, se procurer des gains de productivité.

A cette occasion, **Michel Pirson**, président du groupe de travail Normalisation, a appelé les assureurs à entrer de plain pied dans l'ère de la digitalisation et invité les intermédiaires à adapter leur manière de travailler et à intégrer des nouveaux modes de communication plus rapides et plus sûrs qui éviteront les doubles emplois. Cette digitalisation permet non seulement une efficacité plus grande, un contrôle accru mais aussi une réactivité supérieure en termes de service au client.

Michel Pirson a confirmé qu'à partir de l'année prochaine, une augmentation notable des zones obligatoires sera d'application dans les messages échangés.

Les entreprises d'assurances et les sociétés de courtage disposeront d'un outil de validation pour tester la compatibilité des messages avec les standards Telebib2. Le président compte sur elles pour s'en servir de façon systématique.

**Michel Bormans**, coordinateur Telebib2, a divulgué le contenu du Release 01.01.2018 en précisant qu'il est bien moins anodin qu'en apparence puisqu'il affecte, par exemple, 43 messages contenant quelques 1.354 données distinctes.

De plus amples détails sur ce Release se trouvent sur [www.telebib2.org](http://www.telebib2.org) au travers notamment, des MCI (« Message Content Inventory ») et des MIG (« Message Implementation Guide ») que le Groupe de Travail de Normalisation a développé.

En conformité avec les conventions sectorielles, la période de développement et de test à réaliser au sein des entreprises d'assurance court du 1er janvier 2017 jusqu'au 1er octobre 2017, date à partir de laquelle la mise en production peut se mettre en place afin d'être prêt au 1er janvier 2018.

*Benoît Montens*  
[om@assuralia.be](mailto:om@assuralia.be)



### RECHERCHE

### PAR THÈME

#### Branches confondues

- [Affaires européennes](#)
- [Conseil d'administration](#)
- [Consommateurs](#)
- [Distribution](#)
- [Droit](#)
- [Edito](#)
- [Fiscalité](#)
- [Formation](#)
- [Général](#)
- [Risk & Finance](#)
- [Social](#)
- [Varia](#)

#### Branches

- [Accidents du travail](#)
- [Assistance](#)
- [Auto](#)
- [Crédit/Cauton](#)
- [Incendie et vol](#)
- [Protection Juridique](#)
- [Réassurance](#)
- [Responsabilité](#)
- [Santé](#)
- [Transport](#)
- [Vie](#)

#### Fraude

#### Productivité

### ARCHIVES

[N° 34 | 17 novembre 2016](#)

[N° 33 | 10 novembre 2016](#)

[N° 32 | 27 octobre 2016](#)

[N° 31 | 20 octobre 2016](#)

[N° 30 | 13 octobre 2016](#)

[Toutes les archives](#)